

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 11 (1963)

Artikel: Note sur deux mosaïques de pavement romanes de l'église de Cruas (Archèche) commémorant les consécrationes de 1095 et 1098
Autor: Vallery-Radot, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

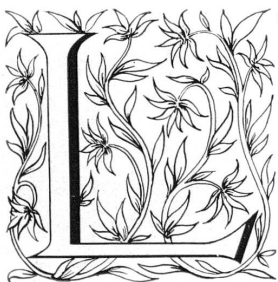
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTE SUR DEUX MOSAÏQUES DE PAVEMENT ROMANES
DE L'ÉGLISE DE CRUAS (ARDÈCHE) COMMÉMORANT
LES CONSÉCRATIONS DE 1095 ET 1098

par Jean VALLÉRY-RADOT



L'ÉGLISE actuelle, la troisième en date du monastère fondé à Cruas à la fin du VIII^e siècle, est un édifice des XI^e et XII^e siècles. Son chevet comportant abside et absidioles ainsi que son transept saillant sont fondés sur une vaste crypte semi-souterraine dont ils épousent rigoureusement le plan.

Les pavements de mosaïque qui font l'objet de cette note étaient au nombre de deux. Il n'en reste plus qu'un, celui de l'abside découvert en 1849. L'autre, qui était celui de la croisée du transept, a été détruit au XVIII^e siècle. Jusqu'à présent, faute d'une photographie – celle publiée ici pour la première fois¹ – le pavement de l'abside n'a été signalé que très sommairement à l'attention des archéologues², parfois mal daté et il n'en existait que deux dessins. Quant au pavement détruit, il a été passé sous silence à deux exceptions près.³ Nous exposerons tout d'abord l'historique de ces deux pavements.

Lorsqu'en 1707, au cours d'un voyage d'études, les deux savants mauristes, dom Martène et dom Durand, visitèrent l'église de Cruas, le chœur des religieux, précédemment installé dans les travées de la nef voisines de la croisée, avait été transféré dans l'abside. Cette installation, qui rendait invisible la mosaïque de l'abside, explique pourquoi les deux bénédictins n'en parlent pas. En revanche ils purent examiner la mosaïque qui existait encore à cette époque à la croisée du transept et en relevèrent l'inscription ou plutôt ses fragments qu'ils publièrent dans

¹ Grâce à l'aimable autorisation de son auteur, M. J. C. Eberhard, de Genève, que nous remercions très sincèrement.

² Notamment par A. de CAUMONT, *Le pavage en mosaïque du sanctuaire de l'église de Cruas*, dans *Bulletin monumental*, t. XXVII, 1861, p. 187. G. Lafaye a inscrit notre pavement, mais en lui assignant une date erronée, sous le n^o 271 dans son *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, 1909, t. I.

³ *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, Paris, 1717. Première partie, p. 297. C. B[OURG], *Notice historique et archéologique sur l'église de Cruas*, N.-D. de Lérins, Imprimerie Marie-Bernard, p. 31. Voir aussi dans la même notice le passage relatif au pavement de l'abside.

leur ouvrage paru une dizaine d'années plus tard. Après avoir mentionné le monastère et son église, ils poursuivent en ces termes : « ... et je suis bien trompé si Urbain II n'en fit point la dédicace, car sur le pavé du sanctuaire, qui est à la mosaïque, on lit ce vers : *Urbanus decorat templum quo saepius orat anni MXCV* qui est tout justement l'année que ce pape passa en France et célébra le concile de Clermont. »⁴

L'hypothèse des auteurs du *Voyage littéraire* était parfaitement fondée, car un document émané de la chancellerie pontificale et bien postérieur à la dédicace confirme pleinement cette dernière. En octroyant des indulgences le 2 février 1433 au monastère de Cruas dévasté par les guerres et menaçant ruine, le pape Eugène IV rappelle en effet et en détail cette dédicace célébrée par le pape Urbain II qu'accompagnaient les archevêques de Tours et de Pise ainsi que sept évêques.⁵

La mention de cette cérémonie est d'autant plus intéressante qu'on ne la trouve nulle part ailleurs ainsi que le fait remarquer le P. Denifle.⁶ Ajoutons que M. Crozet ne la signale pas non plus dans ses intéressantes études sur Urbain II et les consécration pontificales.⁷ Les auteurs du *Voyage littéraire*, à qui l'on doit être reconnaissant d'avoir relevé et publié les fragments de l'inscription, ont malheureusement négligé de décrire la mosaïque elle-même.

En fait on ne connaît son sujet ainsi que les circonstances de sa destruction que grâce à l'abbé C. Bourg, ancien curé de Cruas, auteur d'une notice sur son église, qui eut sans doute à sa disposition une documentation antérieure à la destruction de la mosaïque, mais à laquelle il a omis bien malheureusement de se référer.⁸ Voici le passage concernant la mosaïque : « On y voyait le souverain pontife à genoux, revêtu de la chape, la tiare sur la tête, tenant dans ses mains un édicule représentant l'église de Cruas. En exergue on lisait l'inscription suivante, *Urbanus decorat templum quo saepius orat ... anni MXCV ...*⁹ Au commencement du siècle dernier¹⁰, on voyait encore dans l'église de Cruas des restes de cette magnifique mosaïque... Quand on posa l'autel en bois sculpté et doré donné par le marquis d'Argens à l'abbaye, on crut bien faire de remplacer les débris de la

⁴ *Op. cit.*, p. 297.

⁵ Le père DENIFLE, *La désolation des églises... en France pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 1897, t. I, p. 398 : *Cum in regno Franciae... sit quoddam... monasterium... quod vulgariter B. Mariae de Crudacio nuncupatur... per fe[llicis] re[cordationis] Urbanum papam II, cum duobus archiepiscopis Turon[ensi] et Pisan[ensi] et aliis septem episcopis consecratum...*

⁶ *Ibid.*, p. 398, note 2 : *Hoc factum nec apud Mabillon, Annales, nec in Gallia christiana, nec apud Jaffe-Lowenfeld, Regestum pontificum romanorum I, affertur.*

⁷ *Le voyage d'Urbain II en France (1095-1096) et son importance au point de vue archéologique*, dans *Annales du Midi*, 1937. *Etude sur les consécration pontificales*, dans *Bulletin monumental*, 1946, pp. 5-46.

⁸ *Op. cit.*, p. 31.

⁹ C'est le texte publié, comme on l'a vu plus haut, par les auteurs du *Voyage littéraire*.

¹⁰ XVIII^e siècle.

mosaïque par un nouveau dallage en pierre et on enleva pour paver le sanctuaire¹¹ les dalles de la crypte. »

Cet autel existe encore aujourd'hui à la croisée du transept. Comme son donateur était le frère de Paul d'Argens de Boyer d'Eguille, qui fut abbé commendataire de Cruas de 1752 à 1786, c'est donc de cette période que date la destruction de la mosaïque.¹² Si la description de l'abbé Bourg est exacte, comme on a de bonnes raisons de le croire, on voit que cette mosaïque se rapprochait, autant par son sujet que par son emplacement, de la mosaïque de Saint-Martin d'Ainay à Lyon, qui commémorait la consécration de cette église célébrée une douzaine d'années après celle de Cruas, le 27 janvier 1107, par le pape Pascal II successeur d'Urbain II.

Primitivement située dans le sanctuaire à côté du maître-autel ultérieurement détruit, cette mosaïque lyonnaise a été plusieurs fois radicalement restaurée, en dernier lieu en 1934. Elle fut alors remontée contre le mur du couloir reliant l'église à la chapelle Sainte-Blandine. Elle représente un personnage revêtu d'ornements pontificaux et tenant lui aussi dans ses mains un modèle d'église que les auteurs de la *Gallia christiana*¹³ identifiaient avec le pape Pascal II en se fondant sur l'inscription aujourd'hui disparue, qui accompagnait cette figure : *Altare sacrum Pascalis papa dedicavit*.¹⁴

Tel était, depuis La Mure, l'avis des anciens historiens lyonnais qui pensaient que le rapport existant entre le pontife consécrateur et l'autel consacré était ainsi clairement exprimé par le sujet de cette mosaïque incrustée auprès du maître-autel et dûment légendée. Cette opinion fut contestée car le personnage de la mosaïque d'Ainay fait le geste traditionnel de l'offrande et, comme cette offrande est figurée par une maquette d'église, il s'agirait du fondateur, du constructeur ou du restaurateur de cette église.¹⁵

Il reste à examiner la mosaïque de l'abside de Cruas encore en place que n'avaient pu voir les auteurs du *Voyage littéraire*.

Elle a été découverte le 11 juillet 1849 sous les bancs qui la dissimulaient par l'architecte des bâtiments civils de l'Ardèche, Raymondon. Celui-ci en fit un dessin

¹¹ Croisée du transept.

¹² Sur la donation de cet autel voir DEVIC et VAISSETTE, *Histoire du Languedoc*, nouvelle édition, t. IV, 1872, p. 575.

¹³ T. IV, col. 236: *Gaucerannus vel Jaucerannus cepit ecclesiam construere quam 1106, IV cal. Feb., Pascalis papa II S. Martino dedicavit... Hinc est quod juxta majus altare Pascalis ipse musivo opere depictus cernitur cum hac inscriptione: Altare sacrum Pascalis papa dedicavit.*

¹⁴ Version légèrement différente de celle précédemment publiée par J. Spon (*Recherches*, édition de 1675, p. 156) et adoptée par les auteurs à sa suite. Il semble que, mis en face d'une inscription partiellement mutilée, Spon en ait rétabli les deux premiers mots puisqu'ils sont imprimés en minuscules, tandis que le reste est en capitales: *hanc aedem SACRAM PASCHALIS PAPA DICAUIT.*

¹⁵ L'abbé CHAGNY, *La basilique Saint-Martin d'Ainay*, Lyon, 1935, pp. 193-195, estime après Steyert que le personnage représenté serait l'archevêque de Lyon, Gaucerand, précédemment abbé d'Ainay, qui avait contribué à la reconstruction de l'église.

qui fut seulement publié et gravé en 1861.¹⁶ Révoil l'a également reproduite et publiée en 1873.¹⁷

Ce pavement de mosaïque, demi-cercle de 6 m 30 de diamètre, remplit l'hémicycle de l'abside dont il épouse la forme. Il est bien conservé, sauf dans le bas de la partie centrale qui a été détruit vraisemblablement lors de l'installation d'un autel. Il existe aussi une lacune sous le personnage de gauche, moins importante, mais qui a malheureusement fait disparaître le début de l'inscription sous réserve de deux lettres fort mutilées.

Au milieu de la composition s'érigent deux arbres stylisés dont le tronc est figuré par une suite de petits triangles superposés, comme on en voit dans des mosaïques ou des ivoires de l'art des Omeiyades.¹⁸ De part et d'autre de ces arbres désignés par les mots F I C V S et L I G N V M, se tiennent debout de face, à gauche, Elie tenant un tau, à droite Enoch tenant une flèche¹⁹, identifiés par les inscriptions HELIAS, HENOC. Une main bénissante qui apparaît par deux fois – la main divine – touche leur front. Comme l'a montré M. André Grabar, ce n'est pas Enoch, petit-fils d'Adam qui figure sur cette mosaïque, mais l'autre Enoch qui fut le père de Mathusalem. « Il est avec Elie le seul personnage de l'Ancien Testament qui ne connut pas la mort. Enlevé vivant au ciel, il devint le symbole de la vie éternelle réservée au juste et évoqué à ce titre dans l'Apocalypse. »²⁰ On sait aussi qu'Elie fut enlevé au ciel dans un char de feu.

C'est en raison de ce commun destin qu'ils sont réunis l'un et l'autre sur la mosaïque de Cruas, dont la composition iconographique les associe en même temps et très clairement au thème du péché originel et de la rédemption. En effet, le figuier – *ficus* – est l'arbre de la science du bien et du mal du paradis terrestre²¹ dont Adam et Eve ont mangé le fruit, cause de péché originel, et c'est du bois – *lignum* – de cet arbre qu'aurait été faite la croix du Golgotha, instrument de la Rédemption.²²

¹⁶ *Le pavage en mosaïque du sanctuaire de l'église de Cruas*, dans *Bulletin monumental*, 1861, p. 287.

¹⁷ RÉVOIL, *Architecture romane du Midi de la France*, Paris, 1873, t. III, pl. LXXVIII et LXXXIX.

¹⁸ Je remercie M. André Grabar de m'avoir fait part de cette intéressante remarque.

¹⁹ La flèche n'est pas visible sur la photographie que nous reproduisons.

²⁰ Une fresque de Saint-Savin, interprétée par M. Grabar, représente Enoch enlevé au ciel. Cf. *Observations sur les fresques de Saint-Savin par Paul Deschamps, Marc Thibout et André Grabar. Explication du sujet de deux scènes* par A. GRABAR, dans *Cahiers archéologiques*, t. IV, 1959, p. 141.

²¹ Cf. Louis RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. II, 1957, p. 85. « L'Arbre de la science du bien et du mal est figuré de différentes façons. Les théologiens discutaient la question de savoir si c'était un oranger, un pommier, un figuier ou un cep de vigne... Dans la version des Septante c'est un figuier... Les partisans du figuier alléguaient que, dès qu'Adam et Eve eurent pris connaissance de leur nudité, ils se tressèrent des ceintures avec des feuilles de figuier. Les artistes ont choisi d'après la végétation des pays où ils vivaient: le figuier et l'oranger l'emportent dans l'art byzantin et italien. »

²² *Ibid.*, II, 2, p. 503.

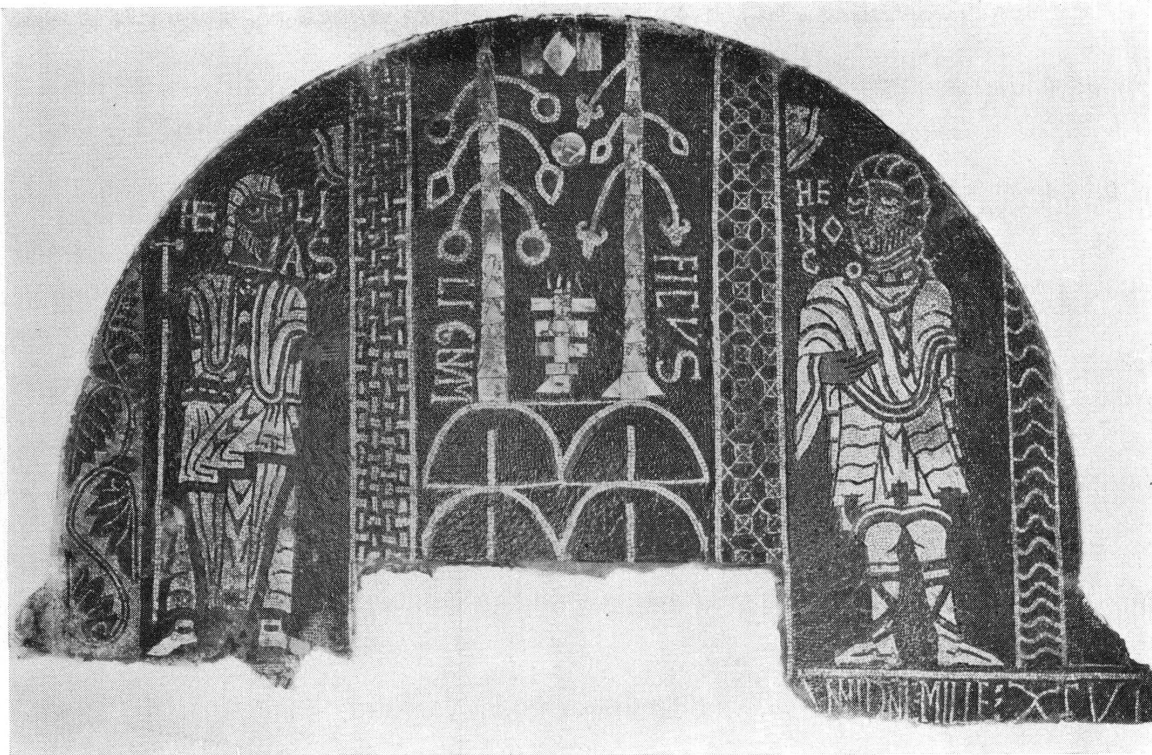


Photo Jean C. Eberhard, Genève

Eglise de Cruas (Ardèche). Pavement de mosaïque de l'abside.

Dans le passage auquel se réfère la note précédente, Louis Réau conclut ainsi : « La typologie adamique oppose l'arbre interdit à la croix du Sauveur. *La mort vient de l'arbre*, dit saint Ambroise, *la vie de la croix*. » La mosaïque de Cruas, qui montre Elie et Enoch de part et d'autre du figuier et du *lignum (vitae)*, ainsi que les iconographes représentent Adam et Eve à côté de l'arbre de la science du bien et du mal, est un exemple frappant de cette « typologie adamique ».

Il ne faut donc pas confondre, comme on pourrait être tenté de le faire, le rôle tenu par Elie et Enoch dans la mosaïque de Cruas avec celui que les illustrateurs de l'Apocalypse leur assignent parfois, notamment dans le *Beatus* de la cathédrale de Gérone, qui date de 975, où ils sont les « deux témoins » mentionnés dans le texte de saint Jean (Apoc. XI : 3-8) et reconnaissables aux attributs qui les accompagnent, les deux oliviers et les deux candélabres, transformés en couronnes de lumière, dans la miniature à laquelle nous faisons allusion.²³

²³ Reproduite en couleurs dans l'ouvrage de A. GRABAR et C. NORDENFALK, *Les grands siècles de la peinture. Le haut moyen âge*, Genève, Skira, 1957, p. 171.

Au bas de la mosaïque se déroulait une inscription en capitales dont il ne reste plus que la fin, sous le personnage de droite. On y lit la date de 1098²⁴:

∴ ANNI D(OMI)NI ∴ MILLE ∴ XCXVIII

Le début, sous le personnage de gauche, manquait déjà à l'époque où Raymond exécuta son dessin publié en 1861. Il crut pouvoir y faire figurer trois lettres. Révoil n'en a reproduit que deux, pensant qu'il s'agissait des lettres N, I, mais il faut avouer que les lettres mutilées encore en place, et qui apparaissent d'ailleurs sur la photographie, ne se laissent guère interpréter.

D'autre part, comme l'abbé Bourg a publié en 1879, sans citer ses sources, dans sa notice déjà mentionnée, une notable partie du début de l'inscription qui manquait déjà en 1861, il faut supposer qu'il avait à sa disposition une documentation datant d'une époque où l'inscription était encore, en majeure partie lisible, sans doute celle qui lui avait permis de décrire la scène de la mosaïque détruite.

S'il est hasardeux de se fier à un texte d'origine inconnue, il faut reconnaître que ce texte, auquel ne manque que le nom du pontife consécrateur, complète fort bien le fragment de l'inscription encore en place et qui est la date: ... *aram dedicavit Mariae Virgini anni Domini mille XCVII*.²⁵ On saurait ainsi que la date de 1098 est celle de la consécration de l'autel de l'abside à la Vierge, patronne de l'abbaye.

Cette mosaïque commémorant la consécration de 1098 ne pose aucun problème chronologique. Exécutée sans doute peu de temps après l'événement commémoré, elle se classe donc dans la brillante production des mosaïques de pavement romanes que M. Henri Stern vient de passer en revue en concluant: « C'est l'art roman de l'Ouest latin qui a repris cette technique antique pour lui insuffler une vie nouvelle, intense mais éphémère. »²⁶

Les consécration de 1095 et de 1098, connues grâce aux inscriptions des mosaïques, ne datent pas les mosaïques elles-mêmes, mais fournissent un précieux *terminus ante* pour l'histoire de ces dernières. Elles sont non moins précieuses pour la chronologie de l'édifice actuel qui sans elles serait muette. On s'étonne d'autant plus qu'elles n'aient pas été utilisées jusqu'à présent.²⁷

La date de consécration de 1095 est aussi celle de la consécration par le même pape Urbain II du maître-autel de la grande église de Cluny, alors en construction.

²⁴ La photographie reproduite a retranché les deux dernier II du millésime qui figurent sur la mosaïque.

²⁵ Comme on l'a dit plus haut la véritable date est 1098.

²⁶ Henri STERN, *Mosaïques de pavement préromanes et romanes en France*, dans *Cahiers de civilisation médiévale*, Poitiers, 1962, p. 13. Je remercie M. Henri Stern de m'avoir mis sur la voie de l'identification du thème iconographique de la mosaïque de Cruas.

²⁷ La notice sur Cruas (*Congrès archéologique de Valence-Montélimar*, 1923, p. 269) ne les mentionne pas.

A Cruas les consécrationes de 1095 et de 1098 concernaient également une église en construction qui avait été commencée à l'est. A cette époque nous pensons que, sur la crypte dont le vaste plan comporte abside, absidioles et transept saillant, avaient été déjà montés les éléments correspondants de l'église supérieure au nombre desquels étaient l'abside et la croisée du transept qui seront bientôt ornées des pavements de mosaïque dont il vient d'être question.

